



Professionnels : profitez de l'accompagnement de l'ALEC pour faire des économies d'énergie

Face à l'urgence climatique, la réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) est une priorité. Le secteur du tertiaire représente 16% de ces émissions au niveau national et 14.3% pour le territoire du Val d'Yerres- Val de Seine (source PCAET VYVS de décembre 2021).

La rénovation énergétique est un véritable levier de réduction de l'empreinte carbone et d'économie d'énergie. Pompes à chaleur, isolation, réseaux de chaleur, sont autant de solutions performantes, plus écologiques, pour accélérer le développement des bâtiments bas carbone.

Vous souhaitez maîtriser et réduire les consommations d'énergie de votre local, de vos bureaux ? Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique et ne savez pas par où commencer ?

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Sud

Parisienne peut vous accompagner gratuitement pour :

- Mettre en œuvre une expertise sur mesure.
- Réaliser une thermographie.
- Mettre en place un suivi énergétique et un bilan des consommations.
- Proposer un accompagnement visant à définir une stratégie énergétique.
- Informer sur les évolutions réglementaires en matière d'énergie et sur les subventions mobilisables.
- Sensibiliser et former les usagers.

L'ALEC Sud

Parisienne permet d'apporter un accompagnement adapté à vos besoins dans vos projets de travaux de rénovation énergétique.

Prenez rendez-vous dans le cadre des permanences organisées notamment dans les locaux de la Fut@ie à Quincy-sous-Sénart.

L'ALEC Sud

Pour en savoir plus

Permanences du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 :

Par téléphone au 01 81 85 00 89

Par mail : tertiaire@alec-sudparisienne.org

Sur rendez-vous :

- La Futaie – 6 rue des 2 communes, 91480 – Quincy-Sous-Sénart.
- La Maison départementale de l'habitat – 1 boulevard de l'Écoute s'il pleut, 91000 – EvryCourcouronnes.
- La Maison de l'Environnement – 2 bis avenue de la république, 92130 – Montgeron